

Dates

- Nous consulter

Inscription

formation@irepa-laser.com

Cette formation vise à établir une vérité sur les risques, à sensibiliser les soudeurs, et surtout à donner les éléments qui permettront de mettre en place des protections efficace et conformes.

■ Personnes concernées et pré-requis

Techniciens, opérateurs, soudeurs, utilisateurs d'appareil de soudage ou de décapage laser manuel.

Classes autorisées : Toutes les classes.

Cette personne est responsable de sa propre sécurité.

Aucun prérequis.

■ Programme

- Principe et propriété de l'émission laser
- Les lasers en soudage et décapage laser
- Les effets biologiques
- Risques associés à la mise en œuvre d'un laser manuel
- La classification
- La réglementation
- Les mesures de prévention
- Principes de protection
- Les protections individuelles et collectives
- Validation des acquis

Références

- Décret 2010-750 du 2 juillet 2010
- Art R.4452-1 à 4452-31 du Code du Travail
- Normes EN 60825-1
- Normes EN 60825-4
- Normes ISO EN 11553-2

■ Objectifs

- Identifier les risques généraux inhérents à l'utilisation des lasers.
- Respecter et analyser les consignes de sécurité propres aux appareils laser manuels.
- Adapter les moyens de protection et de prévention.
- Mettre en place les moyens de protection.
- Connaître et appliquer la réglementation.
- Assurer sa propre sécurité et celle de son environnement.

■ Validation

Inscription au fichier CoNSOL des habilitations laser.
Validation du niveau de compétence préparé (Niveau 2) par un questionnaire écrit.
Remise d'un certificat de réalisation Niveau PERL.

■ Responsable technique et pédagogique

Franck RIGOLET